

## ÉTENDUE DE NOS FORÊTS.

Le recensement de 1901 constate que la superficie "en terres" de la province de Québec comprend 218,723,687 acres. A l'époque de ce recensement, il y avait 7,421,264 acres de terrains en culture, pâturage, jardinage, vergers, 1,560,960 acres en broussailles, rochers, marais ou autres terrains dépouillés de bois, ce qui laissait pour la forêt une aire de 209,741,463 acres, ou 327,721 milles en superficie.

Sous l'en-tête de "forêts," le recensement ne donne que 5,442,204 acres. Ce nombre ne représente que l'aire forestière comprise dans les 14,424,428 acres de terres "occupées," dans toute la province, et ne s'applique pas aux forêts situées en dehors des propriétés des particuliers, ou détenues en vertu de titres de concession.

Dans toutes ces forêts, ce sont les conifères qui dominent : l'épinette, le sapin, le pin, le cèdre et la pruche, pour les énumérer par ordre d'abondance, forment au moins les trois quarts de la végétation forestière. A part le bouleau et le tamarac, qui croissent jusque au delà de la frontière septentrionale de la province, les arbres à feuillage décidu, ou les "bois francs," ne se trouvent que dans la région située au nord du 48<sup>e</sup> degré de latitude. Il n'y a d'exception que dans la contrée du Saguenay et la partie méridionale du territoire d'Abitibi, où l'on voit un peu de merisier et de frêne noir au delà de cette latitude.

Au point de vue des essences ligneuses qui y dominent, les forêts de la province de Québec se divisent en trois régions bien distinctes :

1. La région du nord ;
2. La région du centre ;
3. La région du sud.

Étudions séparément chacune de ces régions.

### 1. REGION DU NORD

Des trois, c'est de beaucoup la plus vaste. Elle embrasse toute la partie de la province située au nord du St-Laurent et du 48<sup>e</sup> degré de latitude, à partir de l'intersection de cette ligne par le fleuve, un peu à l'ouest du Saguenay. La forêt comprise dans ces